GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1769. Du Samedi 2 Septembre.

AGRICULTURE.

AVERTISSEMENT.

NOus prions les perſonnes qui ont connoiſſance de la récolte de ſoie qui s'eſt faite cette année dans chaque Province, de vouloir bien nous en informer, afin que nous en inſtruiſions le Public par la voie de cette Gazette.

Nous ſerions bien aiſe d'être en même temps informés de la récolte des grains.

SUITE

Du Compte rendu à la Séance publique du 17 Mai 1765, par M. Selebran l'ainé, alors Secretaire Perpétuel du Bureau de Brive.

La lecture d'une lettre ſur les arbres qui bordent les grands chemins, adreſſée par un Anonyme à toutes les Sociétés d'Agriculture, donna occaſion à pluſieurs obſervations que M. Cabanis, Expert en cette matiere, a bien voulu rediger en forme de lettre, pour ſervir de réponſe à celle de l'Anonyme.

Le dépériſſement des arbres voyers dont l'Obſervateur ſe plaint, & qu'il impute à l'avidité des Entrepreneurs qui les font élaguer trop ſouvent & trop haut, ne provient pas toujours, dit M. Cabanis, de cette ſeule cauſe, mais plutôt de ſon concours avec pluſieurs autres, qui ſont premièrement, le défaut du choix pour les plants; 2°. le peu de diſcernement ſur les qualités des différens terreins, & ſur leur analogie à telle ou telle eſpece de plant; 3°. la négligence à préparer les foſſes avant la plantation; 4°. le manque de précaution pour conſerver au plant ſes racines & ſon ancienne poſition relativement à l'aſpect du ſoleil; 5°. l'inobſervation du temps précis propre à faciliter la repriſe & la réuſſite des arbres; 6°. enfin, l'omiſſion des petits ſoins de détail, néceſſaires ou ſubſéquens à la manœuvre de plantation. M. Cabanis prouve que toutes ces choſes peuvent contribuer au dépériſſement des arbres, de maniere à mettre l'Anonyme hors de replique.

Après avoir rempli ces ſix points d'obſervations, l'Auteur conclut, contre le ſentiment de l'Anonyme, que les Sociétés d'Agriculture ne doivent point ſolliciter des ordres qui réglent le temps & la maniere des élaguemens; qu'une pareille ſollicitation comporteroit plutôt un air de ridicule qu'une influence d'utilité; qu'il s'agit moins de donner des loix aux Entrepreneurs, que de leur fournir des notions juſtes & de leur inſpirer le zele & le déſintéreſſement néceſſaires pour en faire uſage, & qu'enfin le travail & l'exemple des Sociétés d'Agriculture, peuvent, quoi qu'en penſe le préjugé, n'être pas indifférens pour parvenir à ces fins.

S'il y avoit une loi à porter, ce ſeroit, au jugement de M. Cabanis, pour obliger les Propriétaires des fonds aboutiſſants aux grands chemins, à faire & à entretenir les plantations de bordures néceſſaires le long de

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

eurs poſſeſſions ; en leur abandonnant tout le produit actuel. Ce ſeroit peut-être le plus court & le plus ſûr, pour avoir à peu de frais ſur les routes, des arbres propres à chaque climat, & utiles, tant au Public, qu'aux Particuliers.

La Séance fut terminée par des obſervations de vive voix ſur les inconvéniens ſans nombre qui réſultent de la différence des poids & des meſures dans le Royaume. M. notre Directeur fut prié de vouloir donner un Mémoire là-deſſus.

La ſuite à l'Ordinaire prochain.

LETTRE

De M. Plaiſant de Châtre en Brie, ſur les Abeilles.

Je viens de lire, Meſſieurs, dans votre Feuille du 19 Août une réponſe de M. l'Abbé Malo à l'Anonyme *Philomeliſſe*, par laquelle il paroît fort deſirer que l'Anonyme révele au Public le ſecret, qu'il a ſûrement découvert, pour prévenir les jeux des eſſaims, & les attirer de la mere ruche ſous toute autre placée dans le voiſinage.

M. l'Abbé Malo, qui eſt ſans doute lui-même un *Philomeliſſe*, témoigne qu'il a déja fait des recherches & des expériences à ce ſujet. J'ignore s'il a quelque ſecret particulier pour fixer dans le jardin, ou autre emplacement où ſont les ruches, les nouveaux ſujets qui en ſortent annuellement, & qui me donnent bien de l'exercice & des craintes pendant qu'ils ſemblent guerroyer, pour ainſi dire, dans les airs, & ne plus ſe ſoucier du lieu natal. C'eſt plus les riſques de perdre ces nouvelles familles, qui me font deſirer une méthode pour les conduire doucement d'une ruche ſous une autre, que les déſagrémens qui ſe rencontrent ſouvent lorſqu'on va les ſurprendre au lieu où elles ſe ſont attachées, pour leur donner un domicile & plus convenable & plus commode.

J'avoue, avec M. l'Abbé Malo, que la découverte qu'il attend ſeroit très intéreſſante pour tous les *Philomeliſſes* en général, & très-belle dans la Phyſique ; mais c'eſt préciſément parce qu'elle ſeroit ſi intéreſſante & ſi belle, que je la crois encore cachée bien avant dans la nuit des temps. La raiſon qui me fait même déſeſpérer que cette précieuſe découverte ait jamais lieu, c'eſt que le gouvernement extérieur des abeilles ne nous eſt encore qu'imparfaitement connu, quelques excellens écrits que nous ayons ſur cette matiere, & qu'il faudroit être bien au fait du goût, & pour ainſi dire, du génie de ces volatiles céleſtes, pour leur préparer des aſiles qu'ils aimeroient à ſe choiſir d'eux-mêmes, pour s'y arrêter & y commencer un nouvel établiſſement. Or, qui ne ſçait, qui n'a fait l'expérience, qu'avant que l'eſſaim ſe ſoit établi dans la ruche qu'on lui a apprêtée, & qu'il y ait déja même laiſſé des fruits aſſez avancés de ſon travail, rien n'eſt ſi léger ni ſi capricieux ? Le *varium & mutabile vulgus* du Poëte eſt ſingulierement applicable à ces petits animaux, tant qu'ils ne ſont point encore ſortis de la mere ruche, & qu'ils ne ſe ſont point rangés en famille ſous une autre.

J'ai éprouvé nombre de fois qu'après les avoir imparfaitement recueillies de la branche d'un arbre, moitié étant dans ma ruche préparée, l'autre moitié tombée à terre, & ayant mis deux ruches à côté l'une de l'autre, pour leur donner le choix, rarement elles ſe fixoient à celle qui ne les avoit pas reçues en tombant, après avoir été ſecouées de l'arbre : il y avoit cependant préparation & propreté égale de ruches ; ce qui revient aſſez aux tentatives de M. l'Abbé Malo, qui dit avoir mis pluſieurs fois, en différentes manieres, une ruche nouvelle près d'une ruche mere, pour y attirer l'eſſaim. J'ai toujours penſé, & je le penſe encore, que l'eſſaim eſt néceſſairement violenté dans la ruche mere lorſqu'il part, & quitte à regret les lieux de ſa naiſſance, & que ce ſont ces regrets mêmes, plus ou moins vifs, qui lui donnent ſouvent cette humeur & ce caprice qui le rendent ſi difficile à fixer & à recueillir : d'où je conclus que la découverte en queſtion n'eſt pas encore prête à ſe faire, & que quel ques ſoient mes ſinceres deſirs pour elle, elle ne les fera ceſſer de longtemps.

ANNONCES DE LIVRES.

La Botanique miſe à la portée de tout le

monde, ou Collection de Planches; réprésentant les Plantes Uſuelles d'après nature, avec le port, la forme & les couleurs qui leur ſont propres, gravées d'une maniere nouvelle par M. Regnault, de l'Académie de Peinture & Sculpture, & accompagnées de détails eſſentiels ſur la Botanique, grand *in-folio* propoſé par ſouſcription.

Une invention nouvelle dans les Arts agréables, n'eſt qu'un objet de luxe pour les riches, & de curioſité pour quelques amateurs; une Découverte dans les Arts utiles, eſt un droit qu'on s'acquiert ſur la reconnoiſſance de tous les hommes. L'Inventeur d'une pareille découverte eſt réellement le bienfaiteur de l'humanité; il contribue à la gloire de ſa Patrie, & au bien des Nations.

Nous ne craignons pas que ces réflexions paroiſſent déplacées, en annonçant au Public une nouveauté auſſi digne du ſuccès le plus brillant, que celle dont il eſt queſtion dans le *Proſpectus* (a). Il s'agit de mettre la Botanique à la portée de tout le monde, & rien ne pouvoit mieux ſervir à cette vue, que les Planches dont nous propoſons la ſouſcription.

La plupart, & l'illuſtre Tournefort entr'autres, ont joint à la nomenclature des Plantes, des Planches deſtinées à les repréſenter; mais le genre de gravure qui étoit connu alors, n'étoit pas propre à remplir leur idée, & l'on en conçoit aiſément la raiſon.

On avoit ſenti que l'Art du Burin étoit ſtérile à quelques égards. Dans ces derniers temps, des tentatives qui n'ont pas eté toutes également heureuſes, avoient pour but de perfectionner la Gravure. Nous avons vu quelques innovations eſtimables : on a applaudi à l'idée qu'a eue M. de Marteau de reproduire les deſſeins des excellens Peintres dans ſes gravures au crayon rouge. On avoit conçu des eſpérances, un peu exagerées à la vérité, des Eſſais de le Blond & de M. Gauthier dans l'art d'imprimer les Tableaux en quatre couleurs; des Planches Anatomiques de ce dernier ont eu du ſuccès, & en méritoient encore davantage.

Avec quel étonnement ne verra-t-on pas les Planches gravées de cette maniere nouvelle? Ce n'eſt point une image de la Plante, c'eſt la Plante elle-même attachée au papier, pour ainſi dire, avec ſes plus petites ramifications, & tout ce qui peut la faire reconnoître (a).

M. Regnault s'eſt borné aux Plantes Uſuelles, parce que ce ſont celles qu'il nous importe le plus de bien connoître. Il eſt même aſſez bizarre que nous n'ayons pas fait connoiſſance avec elles dès l'âge le plus tendre, & que cette Sciente utile n'entre pas dans l'éducation publique & particuliere autant que les autres objets dont on occupe notre enfance: c'eſt le temps où l'on doit préparer l'homme à toutes les études dignes de lui; & dans tous les temps, il ne ſçauroit donner trop d'attention à celle de la Nature.

On aura dans ces Eſtampes un Herbier facile à acquérir, ſatisfaiſant à conſulter, & moins diſpendieux à conſerver. Le Fleuriſte aimera à voir ſe fixer ſous ſes yeux ces fleurs brillantes & paſſageres, à qui la Nature a accordé tant d'éclat, & ſi peu de durée; enfin, l'Amateur d'Eſtampes joindra inſenſiblement au plaiſir d'avoir acquis une belle Collection, l'avantage de s'être inſtruit ſans preſque s'en douter.

Conditions de la Souſcription.

On livrera ſoixante Planches de Botanique par an, avec leur explication.

Le prix de chaque Planche eſt de 1 liv. 4 ſ. pour les Abonnés.

On délivrera aux Souſcripteurs un Cahier de cinq Planches dans les premiers jours de chaque mois.

On s'abonnera pour une année; la Souſcription eſt ouverte juſqu'au 1^er^ de Décembre excluſivement, pour l'année ſuivante, & pareillement d'année en année.

(a) Ce Proſpectus, *qui eſt très-bien fait, ſe délivre chez les Libraires qui reçoivent les ſouſcriptions.*

(a) *Nous en avons vu une Eſtampe qui repréſente la belle mauve des jardins. On peut aſſurer que c'eſt effectivement la nature même. Nous l'avons examinée vis-à-vis de la plante, ainſi nous pouvons en porter un véritable jugement. Il eſt à deſirer qu'une entrepriſe auſſi utile ſoit encouragée par les perſonnes riches.*

On dépoſera 12 liv. en ſe faiſant inſcrire, qui ſeront imputées ſur les deux derniers Cahiers de chaque année, pour leſquels il n'y aura dès-lors rien à payer en les retirant.

Le premier Cahier paroîtra au commencement de Janvier 1770. Les Souſcripteurs payeront 6 liv. en l'envoyant chercher, & ainſi de ſuite de mois en mois pour les autres Cahiers qui ſe ſuccéderont ſans interruption. Ceux qui n'auront pas ſouſcrit la premiere année, payeront 9 liv. au lieu de 6 liv. pour les Cahiers déja diſtribués, & ne jouiront de l'avantage de l'abonnement qu'un mois après qu'ils ſe ſeront fait inſcrire.

On aura l'attention de donner les premieres Epreuves ſuivant la date des ſouſcriptions.

On ſera libre de payer l'année entiere en ſe faiſant inſcrire.

On ſouſcrit à Paris, chez l'*Auteur*, rue Croix-des-Petits-Champs, au Magaſin de Chapeaux des Troupes du Roi; *Deſſain junior*, Libraire, Quai des Auguſtins; *Delalain*, Libraire, rue de la Comédie Françoiſe; *Lacombe*, Libraire, rue Chriſtine, près de la rue Dauphine.

Traité des Bois & des différentes manieres de les ſemer, planter, cultiver, exploiter, tranſplanter & conſerver; par M. Maſſé, Avocat (*a*). 2 vol. in 12 de près de 800 pages, en petit romain. A Paris, chez Hochereau, Quai de Conty, 1769.

Cet Ouvrage utile eſt précédé d'un Diſcours où l'Auteur donne des preuves de ſon ſçavoir ſur la matiere des bois par rapport à la Juriſprudence, & aux différents droits des Seigneurs & Propriétaires. Il donne enſuite un extrait des Mémoires publiés par M. de Buffon ſur la culture, l'amélioration & la conſervation des bois. Il termine ces préliminaires par un abrégé des Ordonnances rendues ſur l'exploitation des bois. On a mis à la fin de chaque volume une table des matieres fort étendue. L'Ouvrage en général nous a paru très bien fait. On y trouve, 1°. toutes les connoiſſances acquiſes juſqu'à préſent ſur l'économie végétale; 2°. les différentes méthodes qu'on peut employer pour élever un grand nombre d'arbres en pepiniere, ſoit à haute tige, pour planter en avenue, ſoit pour former des maſſifs; 3°. les différentes manieres d'exploiter les forêts & d'eſtimer la valeur d'un taillis, ou d'une futaie, eu égard à l'âge, à la qualité du terrein, & à l'eſpece d'arbres; 4°. enfin les moyens les plus convenables pour tranſporter, deſſecher & conſerver les bois; ce qui rend ce Livre abſolument néceſſaire à tous les Seigneurs, Propriétaires, Entrepreneurs, Marchands de Bois, Charpentiers, Menuiſiers, &c. & même à tous les Cultivateurs.

(a) *C'eſt l'Auteur du Dictionnaire Portatif des Eaux & Forêts.*

Eſſai ſur les Mœurs du Temps. Vol. in-12. A Londres, & ſe trouve à Paris chez Knapen. Prix, 50 ſols relié.

Nous ne pouvons mieux faire connoître cet Ouvrage qu'en copiant une partie de l'Avis préliminaire de l'Auteur.

» J'ai vu, dit-il, les erreurs de mon ſiécle, & j'ai publié ces Avis; je puis avoir » mal vu, & mes avis peuvent être mauvais, mais mes intentions ſont droites.

» Je parle aux riches en faveur des pauvres; à l'heureuſe partie de la Nation, » pour la partie ſouffrante & malheureuſe; » je veux rapprocher les conditions des » hommes, & diminuer cet intervalle immenſe que mettent les richeſſes entre un » homme & un autre homme, parce que » je ſens que je n'ai pas plus de droit qu'un » autre de manger quand j'ai faim, ou de » me chauffer quand j'ai froid. Je recommande la population comme un bien; je » deſire qu'on l'encourage, qu'on aille au-» devant d'elle, qu'on éloigne les obſtacles » qui peuvent la retarder. Je propoſe quelques réformes de notre éducation; j'attaque le luxe, ce grand deſtructeur des » mœurs, par ſon côté le plus fort, par le » rapport qu'il a avec les Arts, les Lettres » & l'Induſtrie, & je crois faire voir que » nos bons Ayeux, qui ne connoiſſoient ni » le rafinement lucratif du luxe, ni les reſſources du Commerce, ni les chefs d'œuvres productifs des Arts, vivoient plus riches & plus heureux que nous.

» Veuille le Ciel ſeconder mes intentions! & ma Patrie, l'un des plus puiſſan

» Royaumes de ce monde, augmentera en » hommes & en culture; les mœurs reprendront leur ancienne vigueur; les richeſſes » plus également partagées, & ſemblables » à ces canaux bienfaiſants qui fertiliſent » les campagnes, en ſe répandant dans les » familles, les féconderont; la triſte & inquiette miſere abandonnera les heureux » Habitans de notre France; l'aiſance, » comme une roſée ſalutaire, fera germer » dans tous les cœurs la joie & l'allegreſſe, » & nous verrons naître une pepiniere de » nouveaux François qui ſe joindront à nous » pour porter au Dieu de nos Ancêtres leurs » vœux & leurs offrandes pour le Pere commun, pour LOUIS *le bien aimé de ſon Peuple*, &c.

Les matieres qui compoſent ces Volumes ſont :

Avis aux Sociétés d'Agriculture, ſur les Cultivateurs.

— Aux Riches, ſur les Pauvres.

— Sur l'Education.

— Aux Meres, ſur l'éducation des Filles.

— Aux Grands & aux Petits, ſur le luxe.

— Aux Modernes, ſur les Anciens.

DESCRIPTION

D'une Machine propre à faire le pain, tirée du Recueil de Branca, Ingénieur de Lorette, extrait par M. Pingeron.

Le préjugé de croire qu'il ne reſte plus rien à perfectionner dans les procédés les plus communs, par la ſeule raiſon que toutes les tentatives ont été faites, eſt des plus ridicules. On devroit ſe rappeller ce que nous apprend le Poëte, *accidit in punctto quod non accidit in horâ*; il ne faut qu'un moment heureux. Pourquoi faut il que le préjugé l'écarte? C'eſt pour nous ſouſtraire à ſa tyrannie que nous faiſons connoître la machine à faire le pain; la ſimplicité fait ſon mérite.

On doit imaginer un arbre vertical qui porte dans ſa partie ſupérieure une roue chargée de quatre poids, qui doit faire les effets des volans dans les horloges, c'eſt-à-dire, régler & entretenir le mouvement. L'arbre dont il s'agit eſt coudé à hauteur d'appui, & ſe joint dans ce coude avec un tirant de fer qui communique au bout du rayon d'une portion de cercle d'environ 35 degrés. Cet arc, qui ſe meut verticalement ſur ſon centre, porte deux morceaux de bois, qui en tombant ſur la table, au bord de laquelle eſt fixé l'arc, diviſe la pâte & la triture; un homme ſeul avance la pâte & la préſente ſous ces bâtons. La machine eſt miſe en mouvement par un levier, attaché d'un bout dans le mur, & tenant dans ſon milieu à un tirant de fer qui aboutit à la manivelle ou à l'arbre coudé. Lorſqu'on eſſaye de faire mouvoir ce levier qui agit horizontalement, l'arbre tourne, & par conſéquent la portion circulaire hauſſe & baiſſe, & comprime ou diviſe la pâte à volonté. La perſonne qui préſente la pâte doit avoir grand ſoin que ſes mains ne ſe trouvent pas priſes avec elle. Il eſt aiſé d'imaginer des moyens convenables pour que l'on puiſſe approcher la pâte ſans courir les riſques d'avoir les mains écraſées. Cette méchanique, qu'on ne concevra bien ſans figure que lorſqu'on la deſſinera d'après cette deſcription, peut être appliquée à un petit foulon de draps, à une Blanchiſſerie. Comme la Machine eſt miſe en mouvement par un homme, & que celui-ci peut ou l'accélerer ou la retarder à ſa volonté, l'objection ſur la trop grande preſſion des draps ou des linges peut être preſque nulle quand on le voudra. On verra cette machine deſſinée dans les Arts utiles par M. Pingeron.

AVIS.

Les perſonnes qui deſireroient trouver des noyers pour planter cette Automne, pourront écrire à Sainte Menehoult à M. Robinet, Receveur des Bois du Roi, qui eſt en état d'en livrer ſept à huit cents. Il les vendra en gros & en détail.

GRAINS ET FARINES A PARIS.

Etat des différens prix du Froment, du Seigle, des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & ſur les Ports, depuis le Samedi 19, juſqu'au Mercredi 23 Août 1769.

Il eſt arrivé à la Halle 12 muids 2 ſeptiers de froment, 12 muids 3 ſeptiers de ſeigle, & 362 muids 8 ſeptiers de farines, il reſtoit de l'autre marche 146 muids de from[t],

point de ſeigle, & 391 muids 8 ſept. de farines, ce qui a fait 158 muids 2 ſeptiers de froment, 12 muids 3 ſept. de ſeigle, & 754 muids 4 ſept. de farines.

Il eſt arrivé à la même époque ſur le Port de la Greve 122 muids 10 ſeptiers de froment; il reſtoit du marché précédent 129 muids 2 ſeptiers, ce qui a fait 252 muids.

Le Mercredi 23 Août, il ſe trouvoit en totalité dans Paris, 1176 muids 9 ſeptiers, tant froment que ſeigle & farines. Il y en a eu de vendu 747 muids 6 ſept.; de ſorte qu'il en eſt reſté 430 muids 3 ſeptiers.

Le froment a été vendu à la Halle de 21 à 25 ℔ 5 ß, le froment nouveau, de 18 à 26 ℔, le ſeigle, de 13 ℔ 10 ß à 14 ℔. Le froment a été vendu à la Greve, de 20 à 26 ℔ *le ſeptier.*

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 1 ℔ 15 ß à 2 ℔ 5 ß le *boiſſeau*; les farines de remoulage, de 1 ℔ 3 ß 6 ₰ à 2 ℔ 10 ß auſſi le *boiſſeau.*

Le pain blanc de Goneſſe de 2 ß 9 ₰ à 3 ß la *liv.*; idem de Paris, idem; pain bis blanc de Goneſſe, de 2 ß 3 ₰ à 2 ß 6 ₰; idem de Paris, de 2 ß 6 à 2 ß 9 ₰; pain bis clair, de 2 ß 3 ₰ à 2 ß 6 ₰; pain bis de Paris, de 2 ß à 2 ß 3 ₰.

COMMERCE.

COURS DES CHANGES

A

PARIS. *30 Août 1769.*				LYON. *le 22 Août.*				BORDEAUX. *le 21 Août.*			
Amſterdam,	54 3/4			Amſterdam,	54	7	8e 55	Amſt.	54	15	16
Lond.	32	15	16	Auguſte,	51	3	8e				
Hambourg,	180 1/8			Vienne,	51	3	8e	Lond.	32	15	16
Madrid,	15		6	Lond.	32						
Cadix,	14	19	6	Livourne,	96 1/2			Hamb.	26	15	16
Livourne,	96 3/4			Genes.	94 1/2						
Lyon,	1/8 b.			Madrid,	74 1/4	5	8	Paris,	1/4 p	0/0 p.	
				Cadix,	74	5	8 1/2				
				Paris,	1/2 p.						
				Marſeille,	2 p 0/0. p.						
				Dépôt p. Août.	1/4						
				Piaſt.	48	12	6				

De l'Amérique septentrionale.

LA derniere Aſſemblée qui s'eſt tenue à Boſton, & qu'on a préſentée en Angleterre ſous les couleurs les plus noires, n'étoit compoſée que de Députés de différentes Provinces & Communautés de la baye de Maſſachuſet, pour expoſer leurs griefs aux yeux du Roi dans le plus grand jour, ſans entrer dans aucunes affaires de Gouvernement ou même de Politique, de telle nature qu'elles puiſſent être. On ſuppoſe qu'ils ſont autoriſés à ſe conduire ainſi, attendu qu'on a fait en Angleterre le rapport le plus faux de leurs ſentimens & de leur façon d'agir, & qu'ils ſe regardent à cet égard comme très-innocens.

Voici les propos qu'on tient aujourd'hui publiquement en Amérique.

» Que les Habitans de l'Ancienne Angleterre, diſent les Américains, nous imposent des taxes s'ils le jugent à propos; » mais ils ne pourront pas encore le faire » long-temps. Pluſieurs de ceux qui naiſſent » actuellement verront le canon tourné contr'eux. Dans ſoixante ans & même plutôt, » il y aura ſix fois plus d'Habitans en Amérique qu'il n'y en a aujourd'hui en Angleterre. Ces derniers oſeront-ils alors taxer

» les Américains ? Penſent-ils que quarante-
» huit millions d'Habitans céderont à huit
» ou neuf millions ? Ignorent-ils que la loi
» du plus fort eſt celle de chaque Etat. »

Les Colons Anglois en Amérique ſont auſſi zélés pour la proſpérité de la Grande Bretagne que peuvent l'être les meilleurs Patriotes de cette Iſle. Il eſt certain qu'ils donneroient à la Métrople la plus grande partie de leurs biens, ſur les ſeules requiſitions du Roi, & même beaucoup plus qu'elle ne pourroit jamais eſperer de recevoir par les Loix burſales contre leſquelles ils ſe ſont toujours récriés, par la ſeule raiſon qu'elles ſont humiliantes pour eux, & nullement par un principe de *déloyauté* pour leur Prince, ou d'inimitié pour leurs Compatriotes en Angleterre, dont ils ont toujours regardé l'honneur & la proſpérité comme ne faiſant qu'un avec le leur propre.

Le froment ſe vend aujourd'hui trois ſchellings ſterlings par boiſſeau dans la Penſilvanie, le Maryland & la Virginie, & il y a dans le Pays pluſieurs milliers de quarters d'ancien froment, outre les eſpérances que donne la moiſſon. Quelle ſource de richeſſes pour nos Marchands, s'il y a une diſette l'année prochaine en Angleterre ou dans quelqu'autre Pays de l'Europe ? Le fret d'un boiſſeau de froment pour l'Europe n'excéde pas ordinairement un ſchelling d'Angleterre. En conſéquence combien des Loix, qui tendent à une rupture entre la Grande Bretagne & ſes Colonies, ne ſont-elles pas contraires à la ſaine politique & ruineuſes pour l'Empire Britannique.

Il y a quelques années qu'on ne voyoit point en Amérique d'argent comptant pour acheter du froment ; les Fermiers portoient à Philadelphie, à Annapolis & à la Nouvelle York leurs échantillons de froment & d'autres grains dans des petits ſacs ſous leurs bras, contens de trouver à les échanger pour des marchandiſes à tel prix que ce fût ; mais aujourd'hui ils veulent de l'argent comptant, & même ils exigent trois ſchellings ſterlings par boiſſeau, au lieu de marchandiſes, dont on enfloit le prix pour les faire monter à trois ſchellings monnoie du Pays.

Un grand nombre d'Irlandois, de Hollandois & d'Ecoſſois ſe ſont établis depuis peu dans les parties reculées de Maryland derriere la Ville de Baltimore ; ils ſe ſont particulierement attachés à l'Agriculture, & ſur-tout à la culture du froment, au grand avantage de toute la Province, mais principalement de cette Ville, qui s'eſt augmentée prodigieuſement.

Baltimore eſt la Capitale de la Province de ce nom, à environ 30 milles au Nord d'Annapolis ſur la riviere *Patapſiro*, qui eſt une des cinquante neuf rivieres navigables qui ſe jettent dans la grande baye de *Cheſapeak*, & tranſportent aux Caps de la Virginie toutes les marchandiſes d'étape des deux Colonies à tabac.

Cette Ville (Baltimore) pouvoit à peine compter trente maiſons il y a quinze ans, & aujourd'hui elle en a plus de trois cents bien meublées, outre pluſieurs édifices publics, & il ſe forme encore prés de cette Ville un Village appellé le *Point*, & il y a ſur les chantiers dix Bâtimens de mer, trois deſquels ſont de forts Vaiſſeaux.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 30 Août 1769.*

	liv.	s.	d.	
Or de Portug. à . . .	714			marc.
Du Mexique à . . .	706			
Du Perou à . . .	698			
Les guinées à . . .	712			
Ducats à	97			
Or fin a 23 k. 31 32 à	98	5		once.
Or à 20 karats à . .	82			
L'argent à 11 d. 20 g. à	53	12	6	marc.
Idem à 11 d. 10 gr. à	51	10		
Piaſtres, à	48	10		

AVIS AUX NÉGOCIANS.

Le ſieur Ranald Macdonald, Courtier d'Aſſurances & Négociant, demeurant à Londres *in Nicolas Lane Lombart ſtreet*, a l'honneur d'informer MM. les Négocians, & autres qui ſouhaiteroient faire faire des Aſſurances à Londres, ou en tirer toutes marchandiſes quelconques, dont l'entrée ſoit permiſe en France ou dans les pays reſpectifs, qu'il remplira & exécutera avec la der-

niere exactitude & fidélité, & aux termes les plus raiſonnables, toutes les commiſſions que l'on voudra bien lui donner, ſoit pour les aſſurances, dont il fera faire les polices par tout ce qu'il a de plus ſolides & de plus accrédités parmi les Aſſureurs de Londres ; ſoit pour l'expédition des marchandiſes, qu'il fera avec toute la promptitude & toute l'attention poſſibles ; ſoit enfin pour le recouvrement, en cas de perte ou avarie, & le tout à très-peu de frais.

On pourra lui écrire en droiture à ſa maiſon à Londres, ou au ſieur Æneas Macdonald, ſon Correſpondant, à l'ancien Collége des Chollets à Paris, qui donnera tout éclairciſſement & toute ſatisfaction, par rapport à ce nouvel établiſſement, à tous ceux qui s'adreſſeront à lui, par lettres ou autrement.

AUTRE.

M. Gautheron, Marchand de Soie, rue S. Denis à Paris, près de celle de la Truanderie, vend toutes ſortes de ſoies pour les Fabriques de Campagne, de blondes & dentelles noires, rubans, &c. en gros & en détail.

Il tient auſſi un Magaſin de porcelaines des Indes & de la Chine, qu'il tire en droiture de l'Orient.

AUTRE.

On trouve chez MM. les Freres Jumaux, Marchands Merciers à Paris, rue de Sartine, à la nouvelle Halle, des fuſils de chaſſe à l'abri de la rouille, des fuſils à un ou deux canons, avec, & ſans bayonettes, & des piſtolets à un ou deux canons ; le tout à très-bon compte.

AUTRE.

Le ſieur Sardin, Marchand de Vin, rue Platriere à Paris, propoſe du vin du Rhin à 4 liv. la bouteille, compris le flacon.

Nota. En annoncant un Compas d'une nouvelle conſtruction, nous lui avons donné le nom de *mediſique* au lieu de *mediſigne*, qui eſt le nom ſous lequel l'Auteur l'a publié. Nous penſons que cette erreur n'eſt pas conſidérable. L'un pourra venir de *medium ſecans*, & l'autre de *medium ſignans* ; ce qui revient au même.

FINANCES.

LETTRES-PATENTES DU ROI,

Données à Verſailles le 10 *Janvier* 1769.

Portant ratification d'une Convention conclue entre le Roi & le Grand Duc de Toſcane, pour l'exemption réciproque du droit d'Aubaine, entre les Sujets de Sa Majeſté & ceux de ce Prince.

Autres, données à Verſailles le 18 *Mars* 1768, portant ratification d'une Convention conclue entre le Roi & l'Infant d'Eſpagne, Duc de Parme, pour l'exemption réciproque du droit d'Aubaine entre les Sujets de Sa Majeſté & ceux de ce Prince.

Elles ſont enregiſtrées en Parlement.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Août 1769.	*Lundi 28.*	*Mardi 29.*	*Mercredi 30.*
Ac. des Indes.	1040	1025 40	1050
Emp. de la Com.	360		360
Prom. à 5 p $\frac{0}{0}$.	28 $\frac{1}{2}$	28 $\frac{1}{2}$	
Prom. à 4 p $\frac{0}{0}$.	50 $\frac{1}{2}$	50 $\frac{1}{2}$	52 52 $\frac{1}{2}$ 52
Ac. des Fermes.	865	865	862 $\frac{1}{2}$
2 ſ. p. l. du Dix.	6 $\frac{1}{2}$	6 $\frac{1}{2}$	7 $\frac{1}{2}$
3e. Loterie.	1 $\frac{1}{2}$		
Annuites.	299		
Coup. d'An.	60 $\frac{1}{2}$	60 $\frac{1}{2}$	
Emp. de 50 mil.	45	45	
Emp. de 30 mil.	49	49 48 $\frac{1}{2}$	49
Col. 1759.	50	50	
Canada.	55	55	55
4e. L. Epoques.	14 $\frac{1}{2}$	14 $\frac{1}{2}$ 15	15
Nouette	46	46	46
Ac. de la caiſſe			
tirage de la C.	3e 380 4e 340 5e		
2e Lot. Comp.	(330		
Bretagne.			
Languedoc.			
A 3 p. $\frac{0}{0}$ ſ. l. cuirs			
A 3 p. $\frac{0}{0}$ ſ. l. Poſt.			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 70.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Juillet 1769, dans les GE'NE'RALITE'S de

LYON.				MOULINS.				ORLÉANS.				TOURS.			
LIEUX des Marchés.	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX.		
	l.	s.	d.		l.	s.	d.		l.	s.	d.		l.	s.	d.
LYON.	22	17	1	Aubuſſon.	19	7		Beaugency,	23	12		Amboiſe.	25	4	7
				Château-Chi.	24*			Blois.	21	15	7	Angers.	26	5	2
				Decize.	21			Chartres.	24	17	3	Beaugé.	25	10	5
Montbriſon.	21*	4	1	Evaux.	20	9						Chât. du-Loir	22*	11	5
				Gannat.	19	10	8	Châteaudun.	21*	10	10	Château-G.	25	6	
				Gueret.	21			Clamecy.	22	3		Chinon.	25	8	
Roanne.	24	7	6	Montluçon.	18	16		Dourdan.	26*	1	8	Lafleche.	24	16	10
				Montmarault.	16*	16						Laval.	28*	19	3
				MOULINS.	20	8	7	Gien.	21			Le Mans.	23	18	11
St. Etienne.	24*	19	10	Nevers.	23	4		Montargis.	20	11	4	Loches.	23	19	8
				S. Pierre le M.	20	14		ORLEANS.	25	2	10	Loudun.	24	5	8
												Mayenne.	25	15	9
								Pithiviers:	21	1	8	Montreuil-B.	22	18	5
												Richelieu.	23	3	
								Romorentin.	24	17	9	Saumur.	24	19	4
Villefranche.	22	13	4	St. Pourçain.	20	8		Vendôme.	22	14	8	TOURS.	25	12	11

PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	23	4	4	From. le ſep.	20	9	5	From. le ſep.	22	17	5	From. le ſep.	24	18	7
Pain la liv.		3	3	Pain la liv.		2	9	Pain la liv.		2	5	Pain la liv.		2	10
Avoine le ſ.	7	6	9	Avoine le ſ.	5	4	2	Avoine le ſ.	8	6	11	Avoine le ſ.	6	17	4
Foin le q.	2	5	1	Foin le q.	2	2		Foin le q.	2	8	9	Foin le q.	1	18	5
Paille le q.	1	11	6	Paille le q		15	5	Paille le q.	1	4	10	Paille le q.	1	3	

DE BAYONNE.

EXPORTATION.

Du 14 au 21 Août 1769, il a été exporté de cette Ville par trois Navires Hollandois, trois Eſpagnols & 8 François, les marchandiſes ſuvantes; ſçavoir, pour *Roterdam*, 25 bariques d'eau-de vie, 41 bariques d'huile de térébenthine, 28 balles de réglisſe, 25 balles de peaux de cacao, 50 balles de laine; pour *Porto en Portugal*, 16 milliers de brai & 8 barils de goudron; pour *Pontevedre*, 4500 conques de bled

d'Inde, 188 milliers de brai ſec & 60 barils de goudron ; pour *Saint Sebaſtien*, 4 bariques d'eau-de-vie, 6 bariques de goudron, 13 balles de papier & 7 ballots de laine ; pour *Saint Ander*, 80 barils de goudron, 47 pains de brai, 700 planches de pin & 32 quintaux de cordages ; pour *Andaye*, 2500 planches de pin ; pour *Morlaix*, 45 milliers de réſine & 800 planches de pin ; pour *Nantes*, 355 milliers de réſine, 700 planches de pin & 42 balles de laine ; pour *Iſigny*, 87 milliers de réſine, 6 barils de brai gras & 550 planches de pin.

Importation.

Il eſt entré dans ce même Port dans le même eſpace de temps 1 Navire Hollandois, 1 Eſpagnol & 10 François ; le Hollandois venoit de Petersbourg chargé de 202 tonneaux de froment, l'Eſpagnol venoit de Saint Sebaſtien avec 10 paquets de feuillards, 400 douves à bariques & 10 tonneaux de leſt en ſable ; des 10 François 3 venoient de la Corogne, 1 de Saint Ander, 1 de Viveros, 1 de Rivadeos, 1 de Carril, 1 de Saint Malo, 1 de Grandville, tous neuf ſur leſt en ſable & en pierre, & 1 de Marennes avec 65 muids 18 boiſſeaux de ſel.

DE MARSEILLE.

Arrivée *de Navires.*

Du 31 Juillet au 7 Août 1769, il eſt entré dans ce Port 30 Bâtimens François & 31 Etrangers ; des premiers, 4 venoient des Colonies, ſçavoir, le *Maure*, Capitaine *Joſeph Daniel* de Marſeille ; le *Saint Nicolas*, Capitaine *Blaiſe Granet* de Saint Nazaire, partis tous deux de la Martinique ; l'*Europe*, Capitaine *Jean-François Reynaud* de Marſeille ; la *Colombe*, Capitaine *François Iſnard* de Marſeille, partis tous deux du Cap, chargés ainſi que les deux précédens de marchandiſes des Colonies ; les autres venoient d'Amſterdam, de Corck, de Limerik, de Breſt, de Bordeaux, de Mogador, de Tunis, de Salonique, de Majorque, de Mahon, de Carthagene, d'Almazaron, de Barcelonne, de Manfredonia, de Tarente, de Civita Vecchia, d'Ancone, d'Asfax, de l'Iſle-Rouſſe, de Lapria, du Bouc, de Genes, des Iſles Saint Pierre, de Nice, de Luan, de Savone, de Colioure, d'Agde, d'Arles, de Toulon & de la Ciotat, chargés de diverſes marchandiſes d'épicerie, mercerie & autres ; mais parmi ces divers Bâtimens, la Pinque, la *Notre-Dame des Anges*, Capitaine *Joſeph Tourame* de Martigues, venant de Mongador, & le Bateau le *Saint Louis*, Capitaine *Dominique Borme* de Toulon, venant de ce même endroit, apportoient 425 charges de bled, 600 milleroles d'huile, cire & amandes.

Départ *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port du 24 Juillet au 6 Août, 73 Bâtimens François & 20 Etragers, allant à Menton, à la Ciotat, à Agde, à Arles, à Cannes, à Frejus, à la Seine, à Caſſis ; à Saint Tropès, à Cette, à Saint Chamas, à Bandol, à Luan, à Bormes, à Oneille, à Antibes, à Nice, à Genes, en Corſe, en Sardaigne, à Cagliari, à Barcelonne, à Livourne, à Civita Vecchia, à Carrara, à Palerme, à Veniſe, en Morée, au Levant, à Conſtantinople, à Smyrne, en Barbarie, à Tunis, à Nantes & à Rouen, chargés de diverſes ſortes de marchandiſes d'épicerie & autres.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traverſiere, 1769.

A Paris, chez Knapen & Delaguette, Imprimeur-Libraires, Pont S. Michel. 1769.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1769. Du Mardi 29 Août.

AGRICULTURE.

SUITE

Du Compte rendu à la Séance publique du 17 Mai 1765, par M. Selebran l'aîné, alors Secretaire Perpétuel du Bureau de Brive.

M. Legros ouvrit la Séance neuvième par la lecture d'un Mémoire sur l'hydropisie des bêtes à laine, maladie épidémique qui en fait périr un grand nombre dans cette Election, durant l'hyver & au commencement du printemps. Pour développer avec ordre, & sur des principes certains, les causes de cette maladie, cet habile Chirurgien commença par examiner, premièrement, la nature ou constitution des bêtes à laine; en second lieu, la nourriture qui convient à leur tempérament; troisiémement, le sol de cette Election & les qualités des herbes que produit le terrein qui est destiné aux pâturages; & après avoir démontré que ces herbes, les unes par leur nature, les autres par un vice local, contrastent avec celles qui sont propres à la nourriture des bêtes à laine, il fait connoître celles qui sont malfaisantes par elles-mêmes, celles qui sont bonnes de leur nature, & apprend à remédier au vice local de ces dernieres.

La façon dont M. Legros parle de la constitution des bêtes à laine, annonce un Anatomiste qui est parfaitement au fait de la contexture des parties de ces animaux & de leurs fonctions. La chair du mouton, dit-il, est courte & ferme; elle est courte, parce que les fibres musculaires en sont coupées de distance en distance par des intersections tendineuses; elle est ferme, parce que les fibres en sont fort rapprochées. Cette disposition constitue une grande résistance à l'impulsion des fluides qui les parcourent, & rend leur circulation fort lente. La lenteur de la circulation des liqueurs est cause que les principes en sont peu brisés, & de-là toutes les especes de lymphes conservent dans cet animal un caractére glaireux, très disposé à engorger le tissu serré de ses parties, principalement des viscères, dont la texture est délicate & peu soutenue, & la langueur de leurs fonctions accumulant les sérosités, constitue aux bêtes à laine un tempéramment humide & froid.

La nourriture de ces animaux doit donc être abondante, selon ce Chirurgien, en principes secs, chauds, actifs, & qui aient en eux un sel développé & piquant, capable par ses pointes d'exciter une puissante oscillation de leurs organes; & dans l'énumération qu'il fait des plantes qui leur conviennent, & de leurs propriétés, il est aisé d'appercevoir un Botaniste intelligent, qui a une connoissance fort étendue des simples & de leur vertu.

M. Legros présente ensuite, comme dans un tableau géographique, la situation & la forme de ce pays, & fait voir que dans presque toute cette Election on n'abandonne à la nourriture de ces bestiaux que des vallons marécageux, ou les revers mal exposés des montagnes qui ne produisent que

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

des herbes malſaines à l'ombre des arbres dont elles ſont couvertes.

Pour ſuppléer à ce défaut, l'Auteur propoſe d'employer les bordures des vignes & des champs les mieux expoſés, ou de deſtiner dans chaque domaine un terrein convenable à la culture de certaines plantes qu'il indique, & qu'on pourroit faire ſécher à l'ombre, pour les diſtribuer aux troupeaux durant l'hyver & au commencement du printemps, ſaiſons qui, par l'abondance des pluies & le peu de force du ſoleil, ſont peu propres à leur donner une nourriture ſaine.

M. Legros fait voir encore que la mauvaiſe diſpoſition & la malpropreté de nos bergeries accélerent l'effet pernicieux de leur nourriture, & il propoſe des ſoins peu diſpendieux, au moyen deſquels on obtiendra non-ſeulement des troupeaux plus nombreux, mais une récolte de laine plus abondante & infiniment meilleure.

Je ne parlerai point ici de la recette qu'il donne dans ſon Mémoire, d'une eſpece de pain qu'il a imaginé, & qu'il ſe promet devoir être un préſervatif contre l'hydropiſie des bêtes à laine. Le Bureau arrêta qu'il fourniroit aux frais d'une douzaine de ces pains, qu'on les diſtribueroit dans les douze Paroiſſes les plus voiſines de Brive, & qu'on n'en donneroit qu'à un ſeul Particulier de chaque Paroiſſe, avec défenſes à lui d'en faire part à ſes voiſins. M. Legros demanda qu'on prît ces précautions, pour mieux s'aſſurer de la bonté de ſon reméde. Son Mémoire tend, Meſſieurs, comme vous voyez, à perfectionner une des principales branches du Commerce interieur du bas Limouſin, qui pourroit devenir la ſource de la ſubſiſtance d'un grand nombre de pauvres familles, & rendre nos récoltes plus abondantes, en multipliant le meilleur des engrais.

La ſuite à l'Ordinaire prochain.

LETTRE

D'un Laboureur Bas-Normand à M. Sarcey de Sutieres.

Je ſuis perſuadé, Monſieur, que vous tirez des Communes de Villeparifis tous les avantages que vous vantez; vous y apportez les mêmes ſoins qu'un Propriétaire particulier prendroit de ſes herbages.

J'aime à voir tous les Riverains concourir avec vous à la conſervation de ce pâturage, en relever & curer les foſſés, répandre ſur le ſol les terres que fournit ce curage, faire paſſer la herſe à pluſieurs repriſes, pour bien étendre les fouilles des taupes, rechauſſer, par ce moyen, les plantes, & mêler les différens engrais des beſtiaux. D'après ces détails, on peut conclure que les Communes de Villeparifis ſont les ſeules de tout le Royaume qui ſoient ſi bien ménagées. J'ajouterai même, ſans crainte d'en être démenti par aucun des Riverains des Communes, que ce ſont les ſeules dont on prenne quelques ſoins. Je ſerois diſpoſé à croire que cette Commune eſt enclavée par trois ou quatre grandes fermes, dont les Propriétaires ou les Fermiers ont un intérêt égal à veiller à la conſervation de ce pacage. Comment ſeroit-il poſſible qu'une grande quantité d'Uſagers, dont l'étendue des propriétés eſt néceſſairement très inégale, s'accordaſſent enſemble pour faire exactement & ſans conteſtation, la portion de travail qui tombe naturellement à la charge de chacun? Cela ne me paroît poſſible que dans la ſpéculation.

Je conçois, Monſieur, tout le crédit & l'aſcendant que doivent vous donner dans le canton votre expérience, vos talens reconnus & vos ſuccès dans l'Agriculture; malgré tout cela, j'ai peine à comprendre comment vous avez pu réuſſir dans un arrangement reconnu par-tout ailleurs impoſſible. Le parfait accord que votre lettre fait ſuppoſer entre tous les Riverains de la Commune de Villeparifis, pour les travaux que chacun d'eux doit faire, en néceſſite une autre ſur la portion d'uſage que chaque Particulier doit avoir dans la Commune. Le Propriétaire de deux cents arpens de terre doit mettre dans la Commune une fois plus de beſtiaux que le Propriétaire de cent arpens; ce dernier le double du Propriétaire de cinquante arpens, & ainſi des autres dans la même proportion. Chacun des Propriétaires ne doit y mettre qu'un nombre déterminé de chaque eſpece d'animaux, ſans quoi il y auroit de la léſion entr'eux.

J'ai peine encore à comprendre comment un pâturage qu'on abandonne à des mou-

tons ; qui pincent l'herbe de très-près, & découvrent le gazon, puisse fournir une nourriture suffisante à des vaches, pour leur faire donner abondamment du lait. J'ai vu par-tout séparer scrupuleusement ces deux especes d'animaux, parce que le terrein propre à la nourriture des uns, l'est peu, ne l'est même point du tout à celle des autres : les vaches veulent une herbe forte, haute & grasse, qui ne croît que dans des terres basses & fraîches ; les moutons au contraire se nourrissent d'une herbe courte, séche, sur des terres élevées & où il n'y a point d'humidité, sans quoi on les voit bien-tôt périr.

Je vous prie, Monsieur, d'être persuadé que ce n'est point un penchant à contredire, que je blâmerois chez tout autre, qui m'engage dans cette discussion avec vous ; personne ne vous estime plus que moi, & ne rend plus de justice à votre amour pour le bien public, dont vous donnez tous les jours les preuves les moins équivoques. Le défrichement des landes & le desséchement des marais tiennent de si près au bonheur & à la richesse de la Nation, que tout ce qui semble jetter des doutes sur leur utilité, & en reculer l'exécution, me touche sensiblement. Je regarde votre suffrage comme prépondérant, & j'ai le plus grand desir de le voir réuni à celui de tous les Agriculteurs qui ont écrit sur cette matiere importante.

Si toutes les Communes étoient administrées comme celles de Villeparisis ; si le sol & la position en étoient les mêmes, les défrichemens & les desséchemens n'en seroient peut-être pas si utiles & si indispensables ; le mêlange des animaux nécessiteroit cependant de nouvelles régles. Mais, Monsieur, les landes sont presque par-tout séches & stériles, les marais bourbeux, inondés, remplis de trous, couverts d'herbes aquatiques ; les uns & les autres sont inutiles ou dangereux pour la nourriture des bestiaux & nuisibles à la santé des hommes ; vous les avez vus, comme moi, dans un abandonnement total dans les différentes parties du Royaume que vous avez parcourues. C'est d'après ces connoissances générales qu'il faut raisonner pour des opérations qui intéressent le bien public, & non d'après quelques faits particuliers dont on ne doit rien conclure.

Je vois cependant avec la plus grande satisfaction que vous vous rapprochez du sentiment de ceux qui demandent la suppression de toutes les Communes ; que vous voulez qu'elles soient régies suivant la nature du terrein & les productions qu'elles peuvent donner ; que vous n'admettez que deux moyens de les mettre en valeur, le partage & la location ; j'y ajouterois les aliénations à rentes soit foncieres ou hypothéques.

Le partage, à mon avis, seroit le plus avantageux, lorsque la Commune auroit assez d'étendue pour souffrir la division, parce qu'il augmenteroit le patrimoine de chaque Riverain qui amélioreroit plus promptement sa portion. Je préférerois encore l'aliénation à la location, parce que les Acquéreurs regardant ces terreins comme un bien dont ils ne pourroient être dépossédés, y prendroient un intérêt plus vif, & ne négligeroient ni les travaux ni les dépenses qui pourroient les mettre dans le meilleur état possible : c'est ce qu'on ne doit pas attendre d'un Fermier toujours incertain s'il pourra obtenir le renouvellement de son bail, sur-tout vis-à-vis d'une Communauté qui afferme au plus offrant, sans égard pour l'activité & l'intelligence du Locataire.

HISTOIRE

D'une espece de chenille remarquable, laquelle a paru sur la maison du nommé Garnier, Tisserand, située dans le Bourg d'Yvré-l'Evêque, distant de la Ville du Mans d'une lieue & demie, & vis-à-vis les murs du parc & du château de M. l'Evêque du Mans (a).

Une prodigieuse quantité de chenilles singulieres, & inconnues dans ce climat, ont assailli tout à coup la maison de ce Tisserand, placée sur la rue du Bourg d'Yvré ; elles se manifesterent, pour la premiere fois, dans un des derniers jours du mois de Juin, entre les sept à huit heures du soir, sur les murs & parois de cette maison : on les apperçut grimpant avec vivacité au toît, lequel est couvert de bardeaux de bois de

(a) *Lu au Bureau d'Agriculture du Mans le Mardi* 18 *Août* 1769.

chêne , & ſur leſquels elles paſſerent la nuit : le lendemain matin, au ſoleil levant , on n'en apperçut qu'une moindre quantité qu'on voyoit s'empreſſer à ſe cacher , comme les autres , entre les joints & deſſous les bardeaux & ſous le doublet du comble ; il n'en reſta pas une ſeule à l'air pendant le reſte du jour. Sur le ſoir , après le ſoleil couché , ces inſectes reparurent à la même heure de la veille , & elles ont couvert tout le toît de la même façon ; dans les jours ſuivants elles ont fait la même manœuvre & tenu la même conduite très-exactement juſqu'à la fin du mois de Juillet.

Pendant tout ce temps , il n'a pas paru une ſeule de ces chenilles ſur la terre , dans aucun autre lieu du canton ni ſur les maiſons voiſines qui ne ſont diſtantes de celle-là que de ſix à huit pieds , ni ſur les branches des arbres à hautes & baſſes tiges qui l'environnent & la touchent , ſoit pruniers , pêchers & ſeps de vignes en eſpaliers ; elles en ont négligé les feuilles qu'elles rencontroient ſur leur paſſage ; elles ont reſpecté celles du jardin voiſin , les légumes & les haies qui l'entourent , & vraiſemblablement elles n'ont uſé d'aucune nourriture pendant tout ce temps ; elles n'ont pas non plus entré dans la maiſon , ſi ce n'eſt dans la chambre où ſont placés les métiers à toile du Tiſſerand , deſquels le bruit & les ſecouſſes qu'ils occaſionnent en travaillant n'ont pas paru inquiéter ni incommoder ces nouveaux hôtes qui ont reſté collés dans le jour aux ſolives & au plancher , parce que ce lieu étant ſans feu , & plus frais que le reſte de l'habitation , elles s'y plaiſoient davantage ; mais à l'entrée de la nuit , elles s'empreſſoient également de rejoindre le corps de le grande armée , pour jouir de l'air & de la fraîcheur de la nuit : on a obſervé qu'à la réſerve du pignon qui donne ſur la rue , expoſé au midi , ces chenilles ſe ſont tenues indifféremment ſur les trois autres faces du toît ; elles en ont toujours été couvertes toutes les nuits,

Enfin cette légion innombrable a diſparu tout à coup comme elle étoit venue , ſans qu'on ait pu découvrir par où & comment , ſans laiſſer aucun veſtige de coques , de bourſes , de ſemences ni d'aucun travail , pas même dans la terre ni aux environs , & rien qui puiſſe démontrer qu'elles s'y ſont enfoncées pour y faire leur ponte , comme le pratiquent d'autres chenilles & d'autres inſectes.

Cette aventure s'eſt paſſée à la vue de tous les Habitans du Bourg d'Yvré , lequel eſt très conſidérable ; mais tous en ont été ſimples ſpectateurs , ſans en faire d'autres obſervations ni avoir cherché à en faire ſur la métamorphoſe de ces inſectes.

Le Propriétaire ennuyé du long ſéjour de ces hôtes , a imaginé de balayer le toît de ſa maiſon , pour les faire tomber & les écraſer : il n'y pouvoit ſuffire ; ces chenilles remontoient avec plus de vivacité : il a voulu les inonder & aſperger ; il a fait des fumées autour de ſa maiſon , il n'a pu avancer leur départ volontaire.

La figure de cette chenille remarquable , ſuivant le rapport des perſonnes les plus croyables , eſt de 10 à 12 lignes de toute ſa longueur ; le corps très-menu n'a pas 2 lignes de circonférence en toute groſſeur, égale dans ſa longueur ; on lui croit des pattes très-courtes & imperceptibles , cachées par un poil qui couvre en entier l'inſecte : ce poil eſt de la longueur de près de deux lignes , très-délié & multiplié , de couleur blonde , preſque blanche , lequel ſe détache très-facilement de deſſus la peau qui eſt de couleur de chair : ce corps a une conſiſtance aſſez ferme ; en l'écraſant il ne rend pas de ſuc ni liqueur , comme les autres inſectes , mais il renferme une eſpece de chair ſolide & de la couleur de la chair du bœuf avant la cuiſſon. Lorſqu'on touche cet animal & qu'on le met dans la main , il ſe roule comme le cloporte & forme une boule , qui avec ſon poil eſt plus gros que les pois ronds de la plus groſſe eſpece. Tout le monde rapporte que cette chenille ne préſente rien au premier aſpect d'auſſi dégoûtant que d'autres eſpeces de chenilles : cependant on ajoute qu'en entrant dans le grenier , ſous le toît qui portoit cette multiplicité d'inſectes , on reſſentoit une odeur de pourriture qui infectoit.

La ſimplicité du Tiſſerand lui a fait imaginer qu'un de ſes voiſins , qu'il ne croit pas ſon ami , lui a fait ce préſent ſingulier & déſagréable ; il en a porté ſes plaintes & ſa dénonciation au Miniſtère Public , qui l'a renvoyé ſans le perſuader ; il eſt revenu à la charge : enfin , peut-être pour l'appaiſer ,

on a fait part de cet événement, à cauſe de ſa ſingularité, à M. le Procureur Général. Ce Magiſtrat en a demandé le détail, & des certificats du Curé & des Notables, qui n'ont pu en donner que de ce qu'ils ont vu.

Si pareil événement eſt arrivé ailleurs, & ci-devant, peut-être y aura-t-il été mieux obſervé dans ſon principe, dans ſes cauſes & ſes ſuites : dans ce cas, on doit ſe flatter que le Public en ſera inſtruit par la voie de la Gazette d'Agriculture.

Grains et Farines a Paris.

Etat des différens prix du Froment, du Seigle, des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & ſur les Ports, depuis le Mercredi 16, juſqu'au Smedi 19 Août 1769.

Il eſt arrivé à la Halle 15 muids 4 ſeptiers de froment, 8 muids 6 ſeptiers de ſeigle, & 275 muids 6 ſeptiers de farines ; il reſtoit de l'autre marché 152 muids de from^t, 9 muids de ſeigle, & 423 muids de farines, ce qui a fait 167 muids 4 ſeptiers de froment, 17 muids 6 ſept. de ſeigle, & 698 muids 6 ſept. de farines.

Il eſtarrivé à la même époque ſur le Port de la Greve 131 muids 10 ſeptiers de froment ; il reſtoit du marché précédent 127 muids, ce qui a fait 258 muids 10 ſeptiers.

Le Samedi 19 Août, il ſe trouvoit en totalité dans Paris, 1142 muids 2 ſeptiers, tant froment que ſeigle & farines. Il y en a eu de vendu 475 muids 4 ſept. ; de ſorte qu'il en eſt reſté 666 muids 10 ſeptiers.

Le froment a été vendu à la Halle de 22 à 28 ℔ 10 ß, le froment nouveau, de 24 à 28 ℔ 10 ß, le ſeigle, de 12 à 14 ℔. Le froment a été vendu à la Greve, de 20 à 28 ℔ *le ſeptier.*

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 1 ℔ 18 ß 3 ₰ à 2 ℔ 5 ß 6 ₰ le *boiſſeau* ; les farines de remoulage, de 1 ℔ 2 ß 6 ₰ à 2 ℔ 10 ß auſſi le *boiſſeau.*

Le pain blanc de Goneſſe de 2 ß 9 ₰ à 3 ß la *liv.* ; idem de Paris, idem ; pain bis blanc de Goneſſe, de 2 ß 3 ₰ à 2 ß 6 ₰ ; idem de Paris, de 2 ß 6 à 2 ß 9 ₰ ; pain bis clair, de 2 ß 3 ₰ à 2 ß 6 ₰ ; pain bis de Paris, de 2 ß à 2 ß 3 ₰.

Annonces de Livres.

On imprime chez Chardon, rue Galande à Paris, un Mémoire dans lequel, après avoir établi la néceſſité de pourvoir la Ville de Paris d'une quantité ſuffiſante de bonne eau, & démontré les inconvéniens de la Pompe Notre-Dame, & de tout projet tendant à amener à Paris de petites rivieres telles que Rongis, Etampes, & ſurtout l'Yvette, vu les frais immenſes des aqueducs ſur un mauvais ſol rempli de ſablon & de ſable carié de toutes parts, la petite quantité & la mauvaiſe qualité de ces eaux dures & crues, corrompues par la vaſe & les mauvaiſes herbes, plus encore par les cuirs & laines des Tanneurs & Mégiſſiers établis ſur ſes bords, l'Auteur (M. l'Abbé Berthier) propoſe un château d'eau placé à la pointe de l'Iſle S. Louis vis-à-vis l'Hôtel de Bretonvilliers, qui ſera une colomne de plus de cent pieds de hauteur, couronnée par une cuvette. Elle ſera bâtie en pierres de taille & renfermera tous les conduits ; les mouvemens prendront peu ſur la riviere & ne nuiront en aucune maniere à la navigation. Ce monument ſera digne du ſiécle de Louis le Bien-Aimé (*a*).

Nous annonçâmes l'année derniere un Mémoire pour les Dames, Abbeſſe, Prieure & Religigieuſes de l'Abbaye de la S^te Trinité de Caën, contre les Habitans de Guibray, concernant la dîme des pailles ; ceux-ci ayant répondu, il vient de paroître un ſecond Mémoire pour leſd. Dames. L'accueil que le Public fit au premier, nous donne lieu de penſer que le ſecond ne ſera pas moins bien reçu ; il eſt de la même main, & réunit la clarté & la ſolidité qui caractériſent l'Auteur. On en trouvera quelques exemplaires an *Bureau des Annonces*, à Rouen, chez Machuel, rue S. Lo, vis-à-vis le Palais, ainſi que d'autres Mémoirés concernant différentes parties de dîmes.

(a) *Nous parlerons inceſſammènt d'un nouveau projet de conduire de l'eau à Paris, & qui a été approuvé par l'Académie Royale des Sciences. Nous attendons quelques détails à ce ſujet.*

COURS DES CHANGES

A

PARIS. 26 Août 1769.		MARSEILLE. le 16 Août.		MADRID le 8 Août.	
Amsterdam,	54 ¾ 5 8	Londres, .	31 ½	Paris, . .	77
Lond. . .	32 15 16	Amst. . .	54	Amsterd. .	96 ½
Hambourg, . .	180 ¼	Cadix, . .	15 4	Londres, .	40 ¾
Madrid, .	15 6	Madrid, . .	15 5	Cadix. .	1 p. % p.
Cadix, . .	14 19 6	Livourne, .	98 ½.		
Livourne, .	96 ¾	Naples . .	86	CADIX. le 14 Août.	
Lyon, . .	⅛ b.	Gênes, . .	96 ½.	Paris, . . .	77 ¼
		Paris, 1 p. % b.		Amst. . . .	96 ¼
		Lyon. Août, 1 p. % b.		Lond. . .	40 ¾
		Montpellier, au p.	60 j.	Paris . ½ p. %. p	à 30 j.
		Piastres, . .	49 10		

EXTRAIT

D'une lettre datée de Lozeau dans la Dominique, le 2 Juin 1769.

VOus m'avez informé il y a quelque temps qu'un Chymiſte de Londres avoit découvert une nouvelle méthode pour empêcher que les vers ne rongeaſſent les bordages des Vaiſſeaux ; qu'un côté du *Scarboroug*, Vaiſſeau de guerre, équipé à Deptford, avoit été doublé ſuivant cette nouvelle invention, & que ce Vaiſſeau devoit être ſtationné pendant trois ans à Antigoa, afin d'en faire l'eſſai, & vous m'avez prié de m'informer du ſuccès de cette méthode.

J'ai l'honneur de vous mander que le *Scarboroug* étant arrivé depuis peu dans ce Port, je me ſuis rendu à ſon bord, dans le deſſein de me procurer des notions certaines à ce ſujet. Le Capitaine m'a aſſuré que les doublages des deux bords avoient été également détruits par les vers, que cependant le papier d'entre le doublage & les planches, lequel étoit préparé chymiquement, n'avoit pas été touch épar les vers, non plus que les planches qui étoient ſous le papier ; mais que dans les endroits où le doublage avoit été rongé, le papier étoit devenu mou, & qu'il étoit aiſément emporté par la mer. Tous les Officiers de ce Vaiſſeau penſent que s'il étoit poſſible de faire tenir le papier, ce ſeroit un moyen efficace pour garantir des vers les bordages des Vaiſſeaux, & il leur ſemble que ſi l'on pouvoit ſubſtituer au papier de la groſſe toile, la mer n'y feroit aucune impreſſion, à cauſe de ſa texture, que le papier n'a point.

Par ce que je viens de vous dire, il eſt évident qu'il ne manque plus, pour perfectionner cette découverte précieuſe, que de ſe ſervir de toile chymiquement préparée, au lieu de papier ; mais comme ce Vaiſſeau doit arriver bien-tôt en Angleterre, vous pourrez vous-même prendre à cet égard des informations ultérieures.

EXTRAIT

DES PAPIERS ANGLOIS, *du 17 Août 1769.*

Il y eut hier 16 de ce mois une Aſſemblée générale d'Actionnaires à l'Hôtel de la Compagnie des Indes, pour prendre de nouveau en conſidération l'article de la lettre du Lord Weymouth en date du 10, re-

lativement aux pouvoirs qu'il convient de donner à un Officier de Marine, & pour faire un nouvel examen de la Commiſſion.

L'Aſſemblée s'ouvrit à midi, & le Secretaire fit, comme à l'ordinaire, la lecture de ce qui s'étoit paſſé depuis la derniere Séance. Le Chevalier George Colebrooke informa l'Aſſemblée que les Directeurs avoient reçu une autre lettre du Lord Weymouth datée du matin du même jour, dont il propoſa la lecture. Les Actionnaires ayant acquieſcé à cette propoſition, on fit lecture de cette lettre, dont voici le contenu.

» Que le Lord Weymouth avoit reçu » des Directeurs une réponſe à la derniere » lettre qu'il leur avoit écrite; mais qu'il » croyoit qu'ils ne l'avoient pas bien com- » priſe, puiſque ſon idée n'avoit jamais été » de donner à un Officier de Marine des » pleins pouvoirs illimités; qu'il demandoit » ſeulement qu'on donnât à cet Officier » telle part dans l'adminiſtration des affai- » res que l'on jugeroit à propos pour l'a- » vantage de la Compagnie & pour l'hon- » neur du Gouvernement; que comme ſa » 1re lettre, avec la réponſe des Direc- » teurs, devoient être miſes ſous les yeux » des Actionnaires, il recommandoit la diſ- » cuſſion des deux points ſuivants ſeulement, » afin d'éviter toute mépriſe nouvelle; ſça- » voir, 1°. d'examiner de nouveau la Com- » miſſion, & 2°. de fixer le degré d'autorité » qu'il convenoit de donner à un Officier » de Marine; qu'il ne prétendoit point par- » ler du premier point, puiſque les ſenti- » mens du Miniſtère & ceux du Conſeil de » la Compagnie étoient différens relative- » ment à ſa légalité; mais que pour ce qui » regardoit le ſecond, comme le Gouverne- » ment avoit fait des conventions avec plu- » ſieurs Princes dans l'Inde, conformément » à la requiſition de la Compagnie, leſ- » quelles ſont mentionnées dans le 11e arti- » cle du Tratté définitif de paix avec la » France, l'honneur du Miniſtère étoit eſ- » ſentiellement intéreſſé à ce qu'un de ſes » Officiers fût le principal Agent dans tout » ce qui pouvoit concerner l'offenſif & le » défenſif ».

Après la lecture de cette lettre, le Chevalier George Colebrooke prit la parole & dit ce qui ſuit.

Meſſieurs, je penſe que la lettre qui vient d'être lue nous mettra en état de juger de l'affaire dont il s'agit avec plus de préciſion que nous n'avons pu le faire juſqu'à préſent, parce qu'il paroît qu'elle ſe réduit maintenant à un ſeul point: eependant, comme les Directeurs n'ont reçu cette lettre que depuis quelques heures, & qu'ils n'ont pas eu le temps de délibérer ſur ſon contenu, je penſe que cette affaire eſt d'une ſi grande importance, qu'il convient que l'Aſſemblée ſoit ajournée de nouveau pour qu'on ait le temps de l'examiner.

M. Sullivan ſe leva alors & demanda la permiſſion de préſenter ſes obſervations en peu de mots ſur cet objet. Il dit qu'il convenoit, avec le Chevalier George Colebrooke, qu'il étoit néceſſaire d'ajourner l'Aſſemblée, cette affaire étant d'une extrême importance; & quant au pouvoir qu'il convenoit donner à un Officier de la Marine Royale, ainſi que le Lord Weymouth le faiſoit entendre dans ſa lettre, il obſerva que ce point affecteroit eſſentiellement la Compagnie par ſes ſuites, & il ajouta qu'il ſe flattoit que tous les Actionnaires voudroient bien l'examiner mûrement & conſulter les chartres & les priviléges de la Compagnie, afin qu'ils n'accordaſſent rien au Gouvernement qui pût leur porter préjudice. Il conclut, en diſant qu'il ſe croyoit obligé de dire ſon ſentiment, parce qu'il lui paroiſſoit que l'honneur de la Compagnie ne s'étoit jamais trouvé dans une ſituation plus critique.

Pluſieurs Actionnaires parlerent ſur le même ſujet & firent diverſes obſervations; mais ils ſe réunirent tous à dire que la déciſion du point contenu dans la lettre du Secretaire d'Etat demandoit que l'Aſſemblée fût ajournée, afin qu'ils puſſent prendre les informations néceſſaires ſur cet objet.

De Londres.

Des Spéculateurs ſe ſont occupés à dreſſer, par appréciation, un état des Bâtimens & Matelots Britanniques employés dans le Commerce entre la grande Bretagne & ſes Colonies ſur le continent de l'Amérique; de la valeur des effets exportés de la Grande Bretagne à ces Colonies, & de leurs productions exportées à la Grande Bretagne & ailleurs. Voici ces différens états.

Nombre des Bâtimens employés . . . 1078.
Matelots . . . . . 28910.
Exportation de la Grande Bret. 3370900.
Exportation des Colonies . . . . 3924606.

L'*Horſendon*, Vaiſſeau de la Compagnie des Indes, Capitaine *Jameſon*, eſt arrivé le 11 Août à Portſmouth, venant du Fort S. Georges & de la Chine. Il étoit parti des Dunes le 29 Janvier 1768; ſa cargaiſon conſiſte en 18700 livres de ſoie crue, 351900 livres de thé bohea, 217300 livres de thé ſinglo, 60 demi-caiſſes de porcelaine, 1 boite dito, outre pluſieurs autres marchandiſes dont on ne ſçait pas encore la qualité.

DE DUNKERQUE, *le 10 Août 1769.*

Prix courans de quelques denrées.

Bled blanc de Flandres, 27 ℔ *la raziere.*

Eau-de-vie de Bordeaux, 1 ℔ 10 ß *le pot;* eau-de-vie de Cette, 1 ℔ 6 ß; eau-de-vie de la Rochelle, 1 ℔ 8 ß.

Sel gris 7 ℔ 10 ß *la raziere.*

Sucre blanc de Saint-Domingue, premiere qualité, 43 ℔ *le quintal;* ſucre brut en ſorte de la même Colonie, de 26 à 30 ℔; café de la Martinique, 1 ℔ 1 ß *la livre;* café de Saint-Domingue, 19 ß; indigo cuivré, de 5 à 5 ℔ 5 ß *la livre.*

DU HAVRE, *le 15 Août 1769.*

Froment, de 5 ℔ 5 ß à 5 ℔ 10 ß *le boiſſeau;* ſeigle, de 3 ℔ 10 à 3 ℔ 15 ß auſſi *le boiſſeau;* farine de la 1re qualité, 15 ℔ *le quintal.*

Huile d'olive de Port-Maurice & d'Oneille, de 72 à 75 ℔, huile dito de Provence, de 70 à 72 ℔; ſavon bleu vif, 47 ℔; dito bleu pâle, 47 ℔ 10 ß; ſavon blanc, 48 ℔.

Brai gras, de 28 à 35 ℔ *le baril;* brai ſec, de 10 ℔ 10 ß à 11 ℔ *le cent;* goudron, de 12 à 15 ℔ *la flûte.*

Sucre terré, de 48 à 54 ℔; ſucre brut, de 28 à 30 ℔; café de la Martinique, de 1 ℔ 1 ß à 1 ℔ 1 ß 6 ₰; dito de Saint-Domingue, de 1 ℔ à 1 ℔ 6 ₰; indigo cuivré, de 6 à 6 ℔ 10 ß; dito bleu, de 7 ℔ 10 ß à 9 ℔; coton de S. Domingue, de 115 à 125 ℔; dito de la Martinique & de la Guadeloupe ℔; de 110 à 120 ℔; cacao en grains, de 13 à 14 ß; bois de campêche, de 9 à 12 ℔; coton en laine de Smyrne, de 90 à 100 ℔.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 26 Août 1769.*

	℔	ß		
Or de Portug. à . .	714			*marc.*
Du Mexique à . . .	706			
Du Perou à	698			
Les guinées à . . .	712			
Ducats à	97			
Or fin à 23 k. 31 32 à	98	10		*once.*
Or à 20 karats à . .	82			
L'argent à 11 ₰ 20 g. à	53	12	6	*marc.*
Idem à 11 ₰ 10 gr. à	51	10		
Piaſtres, à	48	10		

FINANCES.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Août 1769.	*Jeudi 24.*	*Vendredi 25.*	*Samedi 25.*
Ac. des Indes.			1055
Emp. de la Com.			
Prom. à 5 p ⅋			28 ½
Prom. à 4 p ⅋			50 ½
Ac. des Fermes.			867 ½
2 f. p. l. du Dix.			6 ½
3e. Loterie.			
Annuités.			
Coup. d'An.			60 60 ½
Emp. de 50 mil.			45
Emp. de 30 mil.	FESTE.	FESTE	49 48 ½
Col. 1759.			50
Canada.			55
4e. L. Epoques.			14 ½
Nouette.			46
Ac. de la caiſſe			
tirage de la C.			3e 380 4e 340 5e
2e Lot. Comp.			(330
Bretagne.			
Languedoc.			
A 2 p. ⅋ ſ. l. cuirs			
A 3 p. ⅋ ſ. l. Poſt.			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 69.

DE DUNKERQUE.

ARRIVÉE *de Navires.*

DU premier au 10 Août 1769, il eſt entré dans ce Port Port 11 Navires François faiſant enſemble l'encombrement de 519 tonneaux, 9 Anglois de 840, 6 Hollandois de 670 & 1 Suédois de 80 tonn. ſçav. des Franço is, la *Liberté*, Cap. *Jacques de Ror*, venant de Newport chargé de futailles vuides, une partie de tabac en côtes & autres marchandiſes; le *Saint Louis* de Boulogne ainſi que les deux ſuivants, Capit. *Jean-Baptiſte Coppin*; le *Saint Nicolas*, Capitaine *Jean Gournay*; le *Saint Jacques*, Capitaine *Jacq. Gournay*, venant tous trois de Boulogne chargés de pavés; le *Saint Jean* de Courſeilles, Capitaine *Jean Vermont*, venant de Caen chargé de 78 futailles de vinaigre; l'*Auguſte* de Saint Valeri en Caux, Capitaine *Charles Leveſſeur*, venant de Saint Martin de Ré chargé de vin & vinaigre; la *Venus*, Capitaine *René Briſſon*, venant de la Côte d'Iſlande chargé de 36 tonnes de morue, 2 tonnes 6 ancres d'huile de ſoie, le tout provenant de ſa pêche; la *Notre-Dame du Roſaire* de Bayone, Capitaine *Pierre Caſenove*, venant de Seudres; la *Victoire* de Dieppe, Capitaine *Ch. Bellengreville*; le *Duc de Mazarin* de Boulogne, Capitaine *Joſeph Leclerc*, venant tous deux de Marennes chargés avec le précédent de 211 muids 30 boiſſeaux de ſel, 27 tonneaux de vin, 40 demi-bariques d'eau-de-vie; le *Saint Antoine de Padoue*, Capitaine *Pierre Coddevin*, venant d'Oſtende & de Bruges chargé de toile blanche & rayée, vin & autres marchandiſes; des Anglois, la *Fraternité*, Capitaine *Thomas Sanley*; le *Cleveland*, Capitaine *Thomas Flintoff*; l'*Heureux Succès*, Capitaine *John Carry*, venant tous trois de Sunderland chargés de charbon de terre; le *Nomble nine Pence*, Capitaine *Thomas Barrow*; le *Dunkerque*, Capitaine *Joſeph Walton*; le *Kent*, Capitaine *Richard Wood*; le *Talbot*, Capitaine *Thomas Foſter*, venant tous quatre de Londres, le premier ſur leſt, le ſecond & le troiſième chargés de tabac en feuilles, fer, plomb & autres marchandiſes, le quatriéme chargé de bierre & autres; la *Marie & Jacques*, Capitaine *Thomas Moore*, venant de Cambriels chargé de 234 pipes & demi-pipes de vin; le *Kenny*, Capitaine *Jacques Montgommerie*, venant de Santa Cruce avec tafia & autres marchandiſes; des Hollandois, la *Fortune*, Capitaine *Pierre Vanderneer*, venant de Salo chargé de 240 pipes 16 demi-pipes d'eau de-vie & autres marchandiſes; les *Deux Freres*, Capitaine *Laurent Dewit*, venant de Sthaven chargé de 32 pieces de genievre, 6 tonnes 15 barils de morue; le *Pandoure de Mer*, Capitaine *Leart Teunis*, venant de Dantzick chargé de 181 futailles de potaſſe, 12 petits barils de bierre de Lubeck; la *Demoiſelle Cornelia*, Capitaine *Vykes Menkes*, venant de Petersbourg chargé de 112 balles de chanvre, 175 paquets 350 rouleaux de toile à voile; la *Demoiſelle Gerarda*, Capitaine *Pierre Sypkes*; *la Demoiſelle Wigera*, Capitaine *Gerben Toytſen*, venant tous deux de Riga chargés de mâtures, planches, douves, différens bois de conſtruction & une partie de toile à voiles; le Suédois l'*Emanuel*, Capitaine *Pierre Gardeman*, venant de Stockholm chargé de 150 barils de brai, 350 barils de goudron, 1120 barres de fer & 533 feuilles de cuivre.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps, 2 Navires François de 191 tonneaux, 6 Hollandois de 611, 4 Anglois de 540, 2 Danois de 292, & 1 Suédois de 50 tonneaux, ſçavoir, des François, l'*Hyrondelle* de Saint Valery en Caux, Capitaine *Louis Falconnet*, allant à Saint Valery en Caux; la *Trudaine* de Fecamp, Capitaine *Philippe Dehayes*, allant à Fecamp tous deux ſur leſt; des Hollandois, la *Jeune Marie*, Capitaine *Damelis Vanderplaat*, allant à Fleſſingue; les *Trois Sœurs*, Capitaine *Willem Dubbelt*, allant à Schiedam chargés tous deux de futailles vuides & autres marchandiſes; les *Trois Freres*, Capitaine *Pierre Leckerckercx*, allant à Dort chargé d'une partie de futailles de tabac en carottes & autres marchandiſes; le *Jeune Albert*, Capitaine *Pierre Dehaan*, allant à Amſterdam chargé de ſucre brut & autres marchandiſes; le *Theodoſius*, Capitaine *Salomon Stanislowsky*, allant à Bordeaux; les *Deux Freres*, Capitaine *Paſchier Robbe*, allant à Malaga tous deux ſur leſt; des Anglois, le *Gedeon & Hannagh* Capitaine *Richard Gillbe*; la *Loyale Jeanne*, Capitaine *Thomas Halfnight*, allant tous deux à Londres chargés d'eau de-vie, indigo & autres marchandiſes; le *Heros*, Capitaine *Thomas Ramer*, allant à Corck chargé de ſel; la *Doro-*

thée, Capitaine *Mathieu Eaden*, allant à Sunderland sur lest; des Danois, la *Sophie Catherine*, Cap. *Thomas Hanſen*, allant à Fridericksha1d; l'*Eliſabeth Catherine*, Capitaine *Johannes Lyderſen*, allant à Arendall tous deux sur lest; le Suédois, l'*Anna Greta*, Capitaine *Barent Backmann*, allant à Vaerberg aussi surlest.

DU HAVRE.

Arrivée *de Navires.*

Du 9 au 15 Août 1769, il est entré dans ce Port 13 Navires François & 6 Etrangers; sçavoir, des François, le *Bélizaire*, Capitaine *Loiſel*; la *Louiſe*, Capitaine *Sery*, venant tous deux de la Martinique; les *Deux Freres*, Capitaine *Deſprairies*, venant du Cap chargé ainsi que les précédens de marchandises des Colonies; la *Bienheureuſe de Chantal*, Capitaine *Guillemin*, la *Paix*, Capitaine *Chapelle*, venant tous deux du Banc de Terre Neuve chargés d'environ 16000 morues vertes; les *Deux Jameaux*, Capitaine *Chevet*; la *Jeanne Thérèſe*, Capitaine *Hurtel*, venant tous deux de Marseille chargés de vin, savon & diverses marchandises du Levant; la *Prudente*, Capitaine *Picard*, venant de Cette chargé de vin; la *Marquiſe de Benouville*, Capitaine *Leſueur*, venant de Brest sur lest; les *Bons Amis*, Capitaine *Poitevin*; l'*Eliſabeth*, Capitaine *Saunier*; le *Saint Nicolas de Tolentin*, Capitaine *Vautier*, venant tous trois de Rouen en relâche pour Brest chargé de bois; la *Providence*, Capitaine *Levaſſeur*, venant de Saint Valery sur Somme, sur lest & en relâche pour la Rochelle; des Etrangers, l'*Hibernia*, Capitaine *Henry* de la Nouvelle Yorck ainsi que le suivant; le *Robert*, Capitaine *Ruſſel*, venant tous deux de la Nouvelle Yorck chargés de 3623 barils de farine; les *Deux Sœurs*, Capitaine *Jacobs*, Hollandois ainsi que les deux suivants; la *Pomme de Lubeck*, Capitaine *Schwehn*; venant tous deux de Rouen sur lest; l'*Attention*, Capitaine *Andeles Bonnes*, venant de Port Maurice chargé d'huile; la *Dame Helene*, Capitaine *Haudt* Danois, venant d'Oneille chargé d'huile pour le Havre & pour Saint Valeri sur Somme.

Départ *de Navires.*

Il est sorti de ce même Port dans le même espace de temps 7 Navires Etrangers; sçavoir, la *Havane*, Capitaine *Nicholſon*, Anglois ainsi que les deux suivants, allant à la Nouvelle Orléans; la *Chriſtiana*, Capitaine *Renfré*, allant à Falmouth; l'*Eliſabeth*, Capitaine *Bachelor*, allant à Hull tous trois sur lest; la *Bonne Eſpérance*, Capitaine *Janſen* Hollandois ainsi que le suivant, allant à Hambourg; la *Jeune Hendrick Meike*, Capitaine *Eylders*, allant à Amsterdam chargés tous deux de sucre & de café; l'*Emanuel*, Capitaine *Swin* Danois ainsi que le suivant, allant à Bergues chargé de 15000 liv. de café, le reste en lest; l'*Eſpérance*, Capitaine *Hanſon*, allant à Christiania sur lest.

De l'Orient, *le* 11 *Août* 1769.

Le Navire le *Sage*, Capitaine *Beaulieu*, armé à l'Orient par M. *Nevé*, est arrivé dans ce Port, venant de l'Isle de France. Il a rapporté une partie de la cargaison du Vaisseau de la Compagnie des Indes l'*Ajax*, qui, après avoir essuyé un ouragan qui l'a fort endommagé, a été obligé de rester à l'Isle de France pour s'y carener. Suivant toutes les apparences, ce Vaisseau ne pourra, être de retour à l'Orient que dans le courant d'Octobre ou de Novembre prochain.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traverſiere, 1769.

A Paris, chez Knapen & Delaguette, Imprimeur-Libraires, Pont S. Michel. 1769.